



Contrat panier de légumes 2023-2024

Objet du contrat

Par ce contrat je préachète une récolte de légumes diversifiés, de saison et de qualité, et soutiens Jérôme BONAMENT dans sa démarche d'Agriculture Biologique de proximité et d'insertion par l'économie Sociale et Solidaire.

Contacts AMAP à Cheval

Les membres du Collectif d'Animation référentes pour ce contrat sont Sylvie Josserand et Audiane Duteil. L'adresse e-mail de contact est contact@amapacheval.net. Elles peuvent aussi être contactées par voie postale à AMAP A CHEVAL – Mairie de Bruyères-le-Châtel - 2 rue des Vignes – 91680 Bruyères-le-Châtel.

Abonnement

Pour la saison 2023-2024, deux formats de paniers sont proposés :

- Le petit panier (minimum 4 variétés de légumes – **9 €**)
- Le grand panier (minimum 4 variétés de légumes – **18 €**)

Les distributions commenceront le **Jeudi 28 Septembre 2023** puis seront étalées sur 52 semaines avec une pause de 2 semaines pendant les vacances de Noël, donc un total de **50 paniers**. Elles prendront fin le **Jeudi 19 Septembre 2024**.

Le règlement des paniers se fera par chèques : 4 chèques trimestriels pour couvrir les 50 distributions (par ex 150+100+100+100=450 € pour les petits paniers, 300+200+200+200=900 € pour les grands paniers). Les chèques seront débités en octobre, janvier, avril et juillet.

Engagements

Comme stipulé dans les statuts et le règlement intérieur de l'AMAP à Cheval, les deux parties contractantes (l'AMAPien-ne et le producteur) ont des engagements l'une envers l'autre et envers l'AMAP à Cheval, notamment :

Pour Jérôme BONAMENT

1. Produire une diversité de légumes cultivés selon le **cahier des charges de l'Agriculture Biologique**
2. Livrer les produits au lieu, au jour et à l'heure convenus, en quantité suffisante au regard du nombre et du type de paniers correspondant au nombre de contrats signés.
3. Être ouvert pour expliquer le travail de la ferme aux adhérents de l'AMAP.

Pour l'adhérent

1. Reconnaître le caractère aléatoire que peuvent avoir les récoltes suivant les différentes conditions entourant leurs cultures. Il en accepte les risques et les conséquences positives ou négatives, sachant qu'il recevra dans tous les cas sa juste part.
2. S'engager à **venir chercher ses légumes tous les jeudis entre 19h45 et 20h30** à la caserne des pompiers, en face de la mairie de Bruyères-le-Châtel, ou à prendre des dispositions pour les faire retirer par une autre personne, notamment en période de vacances. Dans le cas où un panier ne serait pas récupéré et sans contact de la part de son propriétaire, le contenu du panier sera mis à disposition de l'Association Solidarité Nouvelle pour le Logement. Aucun remboursement ne pourra alors être demandé.
3. Aider au fonctionnement de l'AMAP, notamment **en participant à 4 ou 5 confections/distributions des paniers pour l'année, le jeudi à partir de 19h.**



Contrat panier de légumes 2023-2024

Merci de lire l'ensemble du contrat attentivement, puis remplir cette 2^{ème} page, la signer et la transmettre en double exemplaire aux référentes du Contrat Légumes : Sylvie JOSSERAND ou Audiane DUTEIL, AMAP à cheval - Mairie de Bruyères-le-Châtel - 2 rue des Vignes – 91680 Bruyères-le-Châtel, ou directement lors d'une distribution au plus tard le 14/09/2023. Elle devra être accompagnée de 4 chèques dont les montants dépendent du format de panier choisi.

Je soussigné(e),

Nom-prénom :

Adresse :

.....

Téléphone :

E-mail :

Adhérent(e) à jour de ma cotisation 2023-2024 à l'AMAP à Cheval, souscrit, aux conditions détaillées ci-dessus, à un abonnement auprès du producteur Jérôme BONAMENT demeurant : Ferme de Marcilly, 45340 BEAUNE LA ROLANDE, pour 50 paniers qui seront constitués au minimum de 4 variétés de légumes, sur la période de distribution de 12 mois **à compter du Jeudi 28 Septembre 2023.**

Le règlement des paniers se fera **par chèques libellés à l'ordre de «GAEC Le Carrouge»** que je joins au présent document afin d'affirmer mon désir d'adhérer au système du préachat :

- petits paniers : **1 chèque de 150 €** et **3 chèques de 100 €** (soit **450 € au total**)

- grands paniers : **1 chèque de 300 €** et **3 chèques de 200 €** (soit **900 € au total**)

Il est possible de payer en un seul chèque global si cela vous convient mieux.

Je charge les référentes du contrat de remettre ces documents à Jérôme BONAMENT.

Je coche ci-dessous le format de panier que j'ai choisi, et mon engagement à participer aux distributions :

Panier : Petit

Grand

Comme stipulé dans les statuts de l'Amap, je m'engage à participer à 4 ou 5 confectons/distributions dans l'année, le jeudi à partir de 19h.

Nom de ma banque :

Numéros des chèques :

Trimestre 1 Trimestre 3

Trimestre 2 Trimestre 4

Fait à, le

Signature de l'adhérent(e)

Signature de Jérôme BONAMENT